

Enfance

VACANCES ÉTÉ 2026

INSCRIPTIONS
DU 11 AVRIL
AU 23 MAI



INFORMATIONS

SERVICE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES
01 60 37 37 48



MINI-SÉJOURS ÉTÉ 2026

Dans le cadre des centres de loisirs, 3 mini-séjours sont organisés cet été du lundi au vendredi (soit 5 jours et 4 nuits)

CRÈVECŒUR-EN-BRIE
(SEINE-ET-MARNE)

DU 20 AU 24 JUILLET

POUR LES CP ET CE1
(22 PLACES)

COURGEOÛT
(NORMANDIE)

DU 27 AU 31 JUILLET

POUR LES CE2 / CM1 / CM2
(32 PLACES)

CRÈVECŒUR-EN-BRIE
(SEINE-ET-MARNE)

DU 17 AU 21 AOÛT

POUR LES CE2 / CM1 / CM2
(22 PLACES)

LES OBJECTIFS DES MINI-SÉJOURS

- Développer l'autonomie, la responsabilisation et la notion de « vivre ensemble ».
- Mettre en place une vie collective harmonieuse.
- Favoriser l'expression individuelle et collective au sein du mini-séjour.
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de vacances.
- Favoriser les activités de plein air.

Les mini-séjours sont encadrés par les animateurs de la Ville. Un directeur est présent sur chaque séjour.

Les mini-séjours sont organisés en amont par l'équipe pédagogique, sous le contrôle du directeur des Politiques éducatives.

Les enfants bénéficient d'un **programme d'activités sportives, culturelles et artistiques**. L'accent est mis sur les activités de plein air, en découvrant l'environnement naturel.

Des temps forts et des veillées sont organisés chaque jour.

Le respect des rythmes biologiques et des besoins physiologiques de chacun est favorisé, en adaptant les temps de repos et de sommeil.

Les activités sont équilibrées et variées en prenant en compte les capacités de chaque enfant.

Les temps de repas sont réguliers et adaptés au rythme du séjour.

Les départs et les retours se feront, en car, depuis le parvis de l'hôtel de ville. Au retour les enfants ne pourront être remis qu'à un adulte responsable d'eux.

Si des frais médicaux sont engagés pendant le séjour pour votre enfant, vous devrez les régler a posteriori, sur réception de la feuille de soins.

Les inscriptions respecteront un principe de mixité, chaque séjour devant compter autant de filles que de garçons.

**PRIX DES MINI-SÉJOURS :
DE 40,32 €
À 159,70 €***

(PRIX DÉGRESSIF POUR LES FAMILLES AVEC PLUSIEURS ENFANTS)

**INSCRIPTIONS :
DU SAMEDI 11 AVRIL
AU SAMEDI 23 MAI 2026
UNIQUEMENT EN MAIRIE
À L'ESPACE ACCUEIL
(SOUS RÉSERVE DES PLACES
DISPONIBLES)**

● Pour les inscriptions, merci de vous munir du carnet de santé de votre enfant (avec les vaccinations à jour).

● Attention : le calcul du taux d'effort est obligatoire, pour pouvoir inscrire vos enfants.

**en fonction du calcul du taux d'effort.*

UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION

**POUR LES FAMILLES SERA
ORGANISÉE**

**MARDI 16 JUIN À 18H30
EN MAIRIE**

**AFIN DE PRÉSENTER L'ÉQUIPE
D'ANIMATION, LES LIEUX DES
SÉJOURS ET LES ACTIVITÉS
PROPOSÉES.**

Toute famille désirant **annuler l'inscription** au mini-séjour (en dehors de la période d'inscription) devra s'acquitter de la prestation centre de loisirs 5 jours, sauf sur présentation d'un certificat médical.